



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance publique du 9 juin 2023

Date de convocation du Conseil Municipal → le 1^{er} juin 2023

Date d'affichage de la convocation → le 1^{er} juin 2023

Nombre de Conseillers Municipaux

<i>Effectif légal</i>	19
<i>en exercice</i>	14
<i>présents</i>	9
<i>votants</i>	11

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Lentigny, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Christophe POTET, Maire.

Présents :

Monsieur Christophe POTET, Madame Catherine SPECKLIN, Madame Evelyne TANTOT, Monsieur Guy DUPERRAY-MAILLET, Madame Catherine PERET, Madame Chantal GARCIA, Madame Annie WILLE, Madame Laetitia PAIRE, Monsieur Patrick COLLET.

Absents avec pouvoir :

Nom du mandant	Nom du mandataire
Monsieur Rodney SALHI	Madame Laetitia PAIRE
Madame Amélie LEFRANC	Madame Chantal GARCIA

Absents : Madame Ana GONCALVES, Monsieur Rémi VERBUCHAIN, Monsieur Etienne BARBIER.

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick COLLET.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 9 mai 2023

Aucune remarque n'est formulée.

Le procès-verbal du conseil municipal du 9 mai 2023 est approuvé à l'unanimité des membres.

Elections sénatoriales - désignation des délégués et des suppléants du Conseil Municipal

Délibération n° 19-2023

Rapporteur : Monsieur Christophe POTET

*Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire ministérielle du 30 mars 2023,
Vu l'arrêté préfectoral du 14 avril 2023,*

Monsieur Christophe POTET, Maire, indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et les deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Madame Annie WILLE, Madame Catherine SPECKLIN, Madame Laetitia PAIRE et Madame Catherine PERET.

La présidence du bureau est assurée par Monsieur Christophe POTET.

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales le 24 septembre prochain ainsi que le mode de scrutin. Il précise que pour la commune, il faut 5 délégués et 3 suppléants.

Avant l'ouverture du scrutin, Monsieur le Président a procédé à l'enregistrement de la liste unique de candidats. Elle se dénomme « Lentigny sénatoriales ». Il est ensuite procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 11
- Bulletins nuls : 0
- Bulletins blancs : 0
- Suffrages exprimés : 11

Soit 11 voix pour la liste « Lentigny sénatoriales » et sont élus:

- **Monsieur Christophe POTET, délégué**
- **Madame Evelyne TANTOT, déléguée**
- **Monsieur Patrick COLLET, délégué**
- **Madame Chantal GARCIA, déléguée**
- **Monsieur Etienne BARBIER, délégué**
- **Madame Ana GONCALVES, suppléante**
- **Monsieur Guy DUPERRAY-MAILLET, suppléant**
- **Madame Catherine PERET, suppléante**

Questions diverses

AGENDA :

- Inauguration de la maison communale : samedi 10 juin à 10 h à Saint Alban les Eaux.
- Inauguration des réhabilitations de la mairie, de la salle des fêtes et de l'école : samedi 10 juin à 10 h à Saint Bonnet des Quarts.
- Exposition « Mémoire de guerre : pour ne pas oublier ! » : dimanche 11 juin à partir de 9 h 30 à Noailly avec le CME.
- Assemblée Générale de l'ADMR de Villemontais : mercredi 14 juin à 14 h 30, salle du caveau à Saint Jean Saint Maurice.
- Conférence des Maires : jeudi 15 juin à 17 h dans les locaux de Roannais Agglomération, salle du Conseil.
- Repas du personnel communal et des élus : vendredi 16 juin à la SAR.
- Anniversaire des 70 ans de l'USL le samedi 17 juin : assemblée générale à 16 h 30 à la salle des fêtes suivie d'un vin d'honneur, à partir de 19 h 30 : apéritif à la salle de sports suivi d'un repas dansant (20 €) ; exposition photos et films en mairie et salle de sports.
- Assemblée Générale SPSTL : lundi 19 juin à 17 h à Parigny.
- Assemblée Générale Espace 2M : mercredi 21 juin à 15 h, 4 rue Molière à Roanne.
- Conseil Municipal des Enfants : vendredi 23 juin à 16 h 30.
- Journée nationale des sapeurs-pompiers et baptême de promotion des nouveaux SPPNO : samedi 24 juin à 11 h à Roanne, square des Martyrs de la Résistance.
- Balade contée dans les jardins de Lentigny : mercredi 28 juin de 15 h 30 à 17 h.
- Formation de sensibilisation à la mobilité électrique AMF42 : jeudi 29 juin de 9 h à 12 h à Parigny.

- Inauguration des espaces extérieurs de « La Chênaie » : samedi 1^{er} juillet à 18 h à Notre Dame de Boisset.
- Séminaires dans le cadre de la phase diagnostic du nouveau SCoT du Roannais : forum « Energie » le lundi 3 juillet à 14 h à la Halle Vacheresse de Roanne & forum « Sols et foncier » le jeudi 21 septembre à 14 h à Saint Vincent de Boisset, grange de la Chamary.
- 4^{ème} rencontres des villes moyennes en terres de Loire : 5 juillet à Roanne et 6 juillet à Montbrison.
- Fête du village et feu d'artifice avec le CJL : samedi 8 juillet.
- Assemblée Générale AMR42 : vendredi 8 septembre matin à l'espace Guy Poirieux de Montbrison.
- Prochain Conseil municipal : mardi 11 juillet.



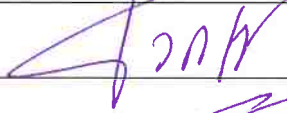
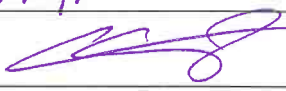
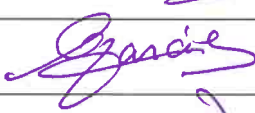





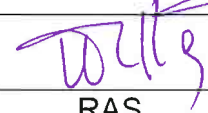
Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur Christophe POTET déclare la session close.
Délibéré en séance, les jour et an susdits.
La séance est levée à 18 h 30.


Le Maire,
Christophe POTET


Le secrétaire de séance,
Patrick COLLET

*PV approuvé en séance du Conseil municipal du 11 juillet 2023
Publié le 13 juillet 2023*

Fiche de présence

Christophe POTET	
Ana GONCALVES	absente
Guy DUPERRAY-MAILLET	
Evelyne TANTOT	
Catherine SPECKLIN	
Chantal GARCIA	
Patrick COLLET	
Catherine PERET	
Etienne BARBIER	absent
Laetitia PAIRE	
Rémi VERBUCHAIN	Absent
Amélie LEFRANC	représentée par C. Garcia 
Rodney SALHI	représenté par L. Paire 
Annie WILLE	
Siège vacant 1	RAS
Siège vacant 2	RAS
Siège vacant 3	RAS
Siège vacant 4	RAS
Siège vacant 5	RAS